|  |
| --- |
| **VOYAGE SCOLAIRE ATHENES-GRECE****14 au 18 mars 2022** |

MARCHÉ PASSÉ SELON UNE PROCÉDURE ADAPTÉE (MAPA)

**Dépositaire de l’offre :**

Etablissement : LYCEE FRANCOIS COUPERIN

 Route Hurtault

 77 300 FONTAINEBLEAU

 Tèl : 01.60.39.55.00

Pouvoir adjudicateur : Monsieur Philippe DESLANDRES, Proviseur

Contact : Madame Nathalie GONIN, adjointe gestionnaire, Agent comptable

Courriel : nathalie.gonin@ac-creteil.fr gestion@francoiscouperin.fr

**Nature du marché :**

 Publication sur le site internet AJI (Association des Journées de l’Intendance).

  **Objet du marché :** Prestation pour un voyage scolaire en un seul lot

 **Destination :** ATHENES-GRECE

**Période :** \*Lundi 14 au 18 mars 2022 Voyage sur 5 jours. **4 nuits 5 jours sur place.**

**Effectif prévu** : 21 élèves et 2 accompagnateurs

 🟅Merci de nous faire parvenir un devis pour :

 🟅21 élèves et 2 accompagnateurs

 🟅20 élèves et 2 accompagnateurs

 La prestation doit respecter le programme ci-dessous et inclure obligatoirement :

 →Transport

* Le transport en avion Aller / Retour. Aéroport ORLY (sans escale). TRANSAVIA vol de 6H15.
* Les transferts, aéroport Athènes vers hôtel à l’arrivée, puis hôtel vers aéroport Athènes pour le retour.
* Pass transport ville Athènes.
* Les formules repas au restaurant ne doivent pas excéder 8 euros par repas et par élève.

→ Hébergement

* L’hébergement en Hôtel, de préférence Cosmopolit Hotel, ou un autre hôtel situé dans le même secteur, pour tous les élèves et accompagnateurs. **Pas d’hébergement en familles d’accueil.**
* L’hôtel s’engage à fournir une qualité d’hébergement irréprochable (1 lit par personne, literie propre, accès à une salle de bain), une qualité de nourriture correcte et la prise en charge des régimes alimentaires particuliers (contre-indications médicales) signalés en amont par le lycée Couperin.
* Tous les repas petits déjeuners, déjeuners, diners inclus dans le programme ci-dessous.

→ Programme DE VISITES

***JOUR 1 :***

* Départ de l’aéroport d’Orly à 6h15.
* Arrivée à l’aéroport d’Athènes à 10h30.
* Transfert de l’aéroport jusqu’à l’hôtel. Installation.
* Déjeuner du midi libre.
* L’après-midi : visite guidée de ***l’Acropole et du Parthénon***
* Mont Lycabette au coucher du soleil 18h30.
* Dîner au restaurant et nuit.

***JOUR 2 :***

* Petit déjeuner à l’hôtel.
* Le matin : Visite du ***Musée archéologique national et du Marché traditionnel.***
* Panier repas pour le déjeuner fourni par l’hôtel.
* L’après-midi : Visite d’Athènes (Temple Athéna Nike, Théâtre Dionysos, stade panathénaïque, suggestions au choix…)
* Diner au restaurant.
* Quartier plaka (boutiques)
* Retour et nuit à l’hôtel.

***JOUR 3 :***

* Petit déjeuner à l’hôtel.
* Le matin : Visite de la ***du Port du Pirée et rencontre professionnelle avec un croisiériste.***
* Panier repas pour le déjeuner fourni par l’hôtel.
* L’après-midi : Excursion à Egine.
* Dîner au restaurant.
* Balade au Marché aux puces
* Retour et nuit à l’hôtel.

**JOUR 4 : Deux possibilités :**

* **OPTION 1 :**
* Petit déjeuner à l’hôtel.
* Départ en train à 8h20 direction **Les Météores** arrivée à 12h.
* Navettes vers les **monastères.**
* Panier repas pour le déjeuner fourni par l’hôtel.
* L’après-midi : visite d’un ou deux **monastères.**
* Fin d’après-midi : retour en train à 17h15 vers Athènes arrivée à 21h25.
* Diner au restaurant.
* Soirée libre.
* Retour et nuit à l’hôtel.
* **OPTION 2 :**
* Petit déjeuner à l’hôtel.
* Départ en transport en commun (bus) direction **Corinthe**
* Le matin : Excursion à **Corinthe.**
* Panier repas pour le déjeuner fourni par l’hôtel.
* L’après-midi excursion **Cap Sounion.**
* Fin d’après-midi : retour Athènes.
* Diner au restaurant.
* Soirée libre.
* Retour et nuit à l’hôtel.

**JOUR 5 :**

* Petit déjeuner à l’hôtel.
* Départ transfert vers l’aéroport d’Athènes, retour en France (Vol de 9h25).
* Panier repas pour le déjeuner fourni par l’hôtel.

→ Réservations, documents administratifs

* La réservation et le règlement auprès des sites et musées figurant au programme des visites, lorsqu’elle est nécessaire.
* Un dossier de voyage complet adressé au professeur organisateur avant le départ.
* Un numéro d’appel d’urgence et d’assistance joignable 24h/24h et 7j/7.
* Un référent du prestataire, localisée en France clairement identifié et facilement joignable en cas de problème d’organisation pendant le déplacement et le séjour.

**Assurances :**

Les assurances seront proposées en option et feront l’objet d’un devis séparé (assurance accidents de la vie ; assurance annulation groupe ; assurance annulation individuelle ; assurance rapatriement et note explicative en cas d’élève malade de la Covid sur place (confinement, prise en charge isolement), assurance Covid en cas de restrictions de voyage, de confinement ou d’élève malade de la Covid au moment du départ).

Le détail des garanties de ces assurances, précisant les conditions d’annulation sera joint au devis.

Les candidats préciseront les conditions particulières de report ou d’annulation en cas de décision par les autorités d’interdiction des voyages scolaires à l’étranger durant la période prévues (risque attentat élevé, menace sanitaire Covid ou autre…).

**Références exigées :**

Les candidats seront légalement enregistrés pour le transport national et international des personnes et disposeront d’un certificat de capacité professionnelle en cours de validité.

Les candidats satisferont aux normes applicables en France et en Europe, en particulier celles applicables aux transports scolaires.

**Variantes :**

Les variantes sont acceptées à condition de respecter les grandes lignes et l’esprit du programme.

**Dépôt et présentation des candidatures :**

Le dépôt des candidatures doit impérativement intervenir avant ***le 08 novembre 2022***. Toute candidature reçue après cette date sera rejetée.

Le dossier de candidature comprendra :

Le présent avis valant cahier des charges signé en dernière page par le candidat

Un projet de contrat précisant les prestations proposés et leur coût.

* Tout autre document que le candidat jugera utile.

Les offres déposées seront présentées en langue française et exprimées en euros, toutes taxes comprises. Elles feront apparaître :

* le coût par participant, accompagnateurs compris (pas de gratuité pour ceux-ci).
* Le nombre de participants minimum permettant d’établir le tarif proposé.

Les candidatures devront être adressées :

* Par voie postale sous double pli **(MAPA ne pas ouvrir)** à l’adresse

 LYCEE FRANCOIS COUPERIN

 Route Hurtault

1. 300 FONTAINEBLEAU
* Par courrier électronique aux adresses : nathalie.gonin@ac-creteil.fr

gestion@francoiscouperin.fr

**Engagement :**

Les candidats déposant une offre s’engagent à disposer des réservations nécessaires (transport, hébergement visite) jusqu’à la date de signature du contrat. Cette signature ne pourra intervenir que lorsque tous les élèves seront inscrits

**Critères d’attribution du marché :**

Prix : 40 %

Qualité des prestations (transport, qualité de l’hébergement, respect du programme des visites) : 60 %

**Modalités de règlement :**

Le règlement s’effectuera par mandat administratif, conformément aux règles de la comptabilité publique.

Le titulaire pourra recevoir un acompte correspondant à 70% maximum du montant du marché. Cet acompte sera versé sur présentation d’un document émis par le titulaire en deux versements, le premier de 30 %, le second de 40%. Le solde sera versé au moment du départ du voyage.

Les factures seront transmises au lycée Couperin par email et par voie postale en double exemplaire accompagnées d’un RIB.

**Résiliation du marché :**

L’établissement se réserve le droit de ne pas donner suite à la consultation sans que les candidats puissent demander une quelconque indemnité.